



GENSIGHT BIOLOGICS

(Code ISIN : FR0013183985)

Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social

Article 223-16 du règlement Général de l'AMF

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote brut¹	Nombre de droits de vote net²
30/11/2017	24 234 223	24 234 223	24 180 284

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote brut est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote. Le nombre de droits de vote bruts (ou droits de vote « théoriques ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils de participation.

(2) Le nombre de droits de vote net (ou droits de vote « exerçables ») est calculé sur la base du nombre total d'actions composant le capital social, déduction faite des actions privées de droit de vote, notamment des actions détenues en propre. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.